

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

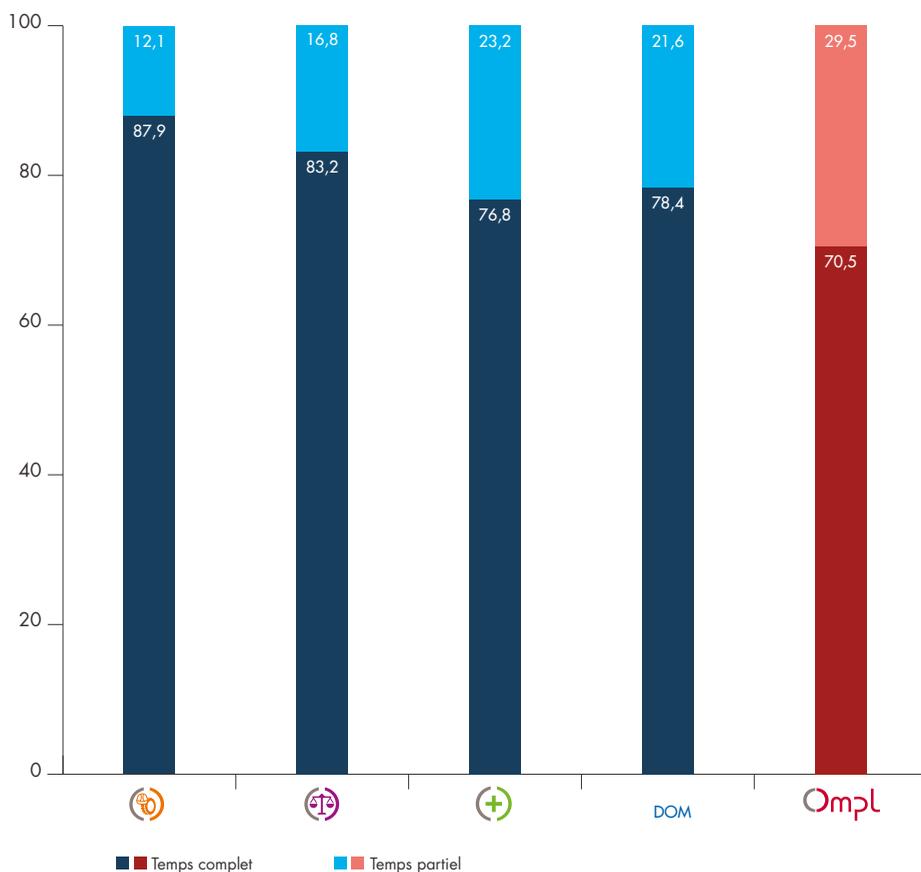


PLUS D'UN SALARIÉ SUR CINQ À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement supérieure à celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'architecture.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des cabinets d'avocats, les branches sont caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches. Le phénomène est très sensible dans les cliniques vétérinaires.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
 Géomètres et entreprises d'architecture	87,9	12,1
 Architectes	90,6	9,4
 Entreprises de construction	77,4	22,6
 Avocats	71,4	28,6
 Juristes	92,1	7,9
 Juristes	83,2	16,8
 Magistrats	91,0	9,0
 Techniciens	77,0	23,0
 Santé	90,0	10,0
 Pharmaciens	91,2	8,8
 Santé	76,8	23,2
 Santé	69,9	30,1
 Santé	88,5	11,5
 Santé	65,8	34,2
 Santé	82,8	17,2
 Santé	63,9	36,1
DOM	78,4	21,6
Ompl	70,5	29,5

Source : Insee, DADS 2018.